

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

CANTON
CHAMONIX MONT-BLANC

COMMUNE
CHAMONIX MONT-BLANC

POLE VOIRIE/CB

ARRETE DU MAIRE

Objet : Restriction de circulation

**PROMENADE DES BOURSES
DU 26/01/2023 A 8H AU 10/02/2023 A 18H**

Le Maire de la Commune de CHAMONIX-MONT-BLANC,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L 2213.1 et **suivants,**

Vu l'avis favorable du Directeur des Services Techniques Municipaux,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation des piétons et des vélos à l'occasion des travaux d'abattage, de débardage et dépôt de grume, ainsi que la circulation de véhicules forestiers par l'entreprise de M BRECHES Marcel

Considérant le danger que représente pour les usagers la réalisation de ces travaux.

Considérant la nécessité de procéder à la mise en œuvre de toutes les dispositions nécessaires à la sécurité sur les accès menant sur la Promenade des Bourses.

Sur proposition du Responsable de la Voirie et des Réseaux Divers,

ARRETE

Article 1 – RESTRICTION DE CIRCULATION

La circulation est interdite aux piétons et aux vélos,
Une déviation sera organisée de part et d'autre du chantier,

PROMENADE DES BOURSES DU 26/01/2023 A 8H AU 10/02/2023 A 18H

Article 2 – La mise en place de la signalisation de la fermeture, des déviations ainsi que leurs maintenances seront assurées par le service des Pistes et Sentiers de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc. L'entreprise qui réalise les travaux est chargée de la signalisation et de la sécurisation au droit du chantier.

Article 3 - Monsieur le Directeur Général des Services Municipaux, Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux, le Service de la Police Municipale, les Services de la Gendarmerie, et tous les agents de la Force Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHAMONIX, le 25/01/2023

**Pour le Maire
Le Directeur Adjoint des
Infrastructures et des Services
Techniques,**

Patrice VAGNET



**FERMETURE DU CHEMIN DES BOURSES
DU 26 JANVIER 2023 AU 10 FEVRIER 2023**

